DISSERTATION

N° 105.

SUR

LA PLIQUE POLONAISE;

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 27 mai 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR MARC-ANTOINE PICQUOT-LAMARE, de Caen,

Département du Calvados;

Ex-Chirurgien militaire; Bachelier ès-lettres.

Fas sit mihi visa referre.
OVID., Epist.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1819.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX, *Examinateur.*
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT.
M. PELLETAN, *Examinateur.*
M. PERCY, *Examinateur.*
M. PINEL.
M. RICHARD, *Examinateur.*
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL, *Président.*
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD.
M. BÉCLARD.
M. MARJOLIN.
M. ORFILA, *Examinateur.*

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

CLARISSIMÆ, AC NOBILISSIMÆ

DOMINÆ

DE SAINT-OUEN,

MATRINÆ MEÆ.

Hocce tentamen medicum, ut publicum gratitudinis, summæque reverentiæ testimonium,

DICAT, VOVET ET CONSECRAT

OBSEQUENTISSIMUS AUCTOR

M. A. PICQUOT-LAMARE.

CLARISSIMÆ, AC NOBILISSIMÆ

DOMINÆ

DE SAINT-OUEN,

MATRIMÆ MEÆ

Hoc tenuues medicinæ, ut publicum gratitudinis, sum-
mæque reverentiæ testimonium,

DICAT, VOVET ET CONSECRAT

OBSEQUENTISSIMUS AUCTOR

M. A. PICQUOT-LAMARE.

INTRODUCTION.

L'ENTRELACEMENT inextricable qu'on remarque aux cheveux des individus atteints de la plique a été décrit par le plus grand nombre des nosographes comme une affection morbifique, endémique dans une grande partie de la Pologne, et produite par un virus éminemment contagieux. Quelques médecins se sont élevés contre cette doctrine, et ont soutenu que cette prétendue maladie n'est que le résultat de la malpropreté des Polonais. D'autres enfin ont avancé que la plique n'est qu'une complication particulière de scrophules ou de la siphilis dégénérée. Dans un pareil conflit d'opinions, quel parti embrassera le médecin jaloux de connaître la vérité? Aucun sans doute; car il regardera tant de jugemens aussi différens comme la preuve la plus évidente que l'origine et les causes de cette affection ne sont pas encore bien connues, et qu'elle a besoin de nouvelles recherches.

Ayant habité la Pologne pendant l'espace de deux années, et ayant été à portée d'observer la plique sous toutes ses formes, j'ai cru devoir en faire le sujet de ma dissertation inaugurale, et y exposer les raisons qui me portent à la considérer non comme une maladie, mais comme un entrelacement naturel et non pathologique du système pileux, ne reconnaissant pour unique cause

est certaines parties du corps où ils n'offrent que l'aspect d'un duvet.

Les cheveux n'ont point de véritable terme dans leur accroissement. Quoiqu'ils n'aient point la même structure apparente que les poils des autres régions du corps, ils sont néanmoins de la même nature. Les hommes diffèrent beaucoup entre eux par leur forme extérieure, et leurs races sont caractérisées par des cheveux longs ou courts, droits ou frisés, doux ou roides.

La couleur des cheveux présente également des différences très-variées, suivant les pays, les latitudes, les climats, l'âge, le sexe, et même le tempérament. L'enfant qui vient de naître les a ordinairement blonds, ou même blanchâtres; ils restent tels dans certains climats froids. En général, plus les contrées sont chaudes, plus les cheveux et les poils se rapprochent du noir. Les albinos font seuls exception à cette règle.

Les naturalistes font entrer la couleur des cheveux parmi les caractères qui signalent les tempéramens : ainsi, selon eux, des cheveux noirs et crépus sont l'expression de la force et de la vigueur; les cheveux blonds, au contraire, sont l'attribut de la faiblesse.

Les cheveux naissent dans le tissu lamineux sous-cutané; leur racine y est implantée, et renfermée dans une espèce de canal membraneux qu'on appelle le *bulbe*, dont les parois transparentes laissent voir le cheveu lorsqu'elles sont isolées des parties voisines. Ce petit canal cylindrique accompagne chaque poil jusqu'au pore de la peau qui lui correspond, s'y insinue, le traverse, et se prolonge jusqu'à l'épiderme, avec lequel il se confond. Le cheveu renfermé dans le bulbe est plus fin et plus mou qu'à sa partie extérieure.

D'après les observations les plus exactes, il paraît que les cheveux sont composés de deux parties, l'une extérieure, de nature épidermoïde et de couleur blanche, l'autre de nature *sui generis*,

qui donne sa teinte aux cheveux. C'est cette partie qui est le siége des changemens divers que l'on voit survenir dans leur couleur, suivant l'âge, pendant certaines maladies, et surtout dans quelques affections morales tristes et profondes.

Haller parle d'auteurs qui ont suivi des nerfs jusque dans l'origine des cheveux. Cependant leur insensibilité semble être une preuve de leur non existence, comme elle rejette également celle des vaisseaux sanguins et lymphatiques.

La propriété qu'ont les cheveux de s'allonger et de se raccourcir uniformément, suivant les temps d'humidité ou de sécheresse, les a rendus utiles en physique; on fait avec ces organes d'excellens hygromètres.

Les cheveux résistent pour ainsi dire à la putréfaction, puisqu'on en a trouvé de parfaitement conservés dans des tombeaux où les cadavres étaient entièrement consumés.

Je n'entrerai dans aucun détail sur l'analyse chimique des cheveux, regardant cet objet comme étranger à mon sujet.

De la Plique.

Le mot *plique* signifie *entrelacement des cheveux*. Quelques auteurs, tel que *Jachius*, l'ont appelée *trichoma*, du mot grec τριξ, τριχος, *chevelure*. Elle est aussi connue sous le nom de *rhopalosis*, dérivé de ροπαλον, *massue*, à cause de la ressemblance que les cheveux agglutinés ont quelquefois avec cet instrument. Les Polonais l'appellent *kolton*, du mot *kol*, qui, dans leur langue, signifie *bâton* ou *pieu*. Les Allemands la connaissent encore sous le nom de *Weichselzopf* (plique de la Vistule), parce qu'ils la croient plus commune parmi les peuples qui habitent les bords de ce fleuve que chez ceux des autres contrées de la Pologne.

Comme, suivant des circonstances particulières, la plique peut prendre diverses formes, on l'a divisée en plusieurs espèces, que

l'on a ensuite subdivisées en plusieurs variétés ; ainsi, par exemple, les cheveux s'agglutinent-ils par mèches séparées plus ou moins grosses, plus ou moins flexueuses, on la nomme *plique multiforme*, *plique en vrille*. Au contraire, si les cheveux se réunissent ensemble et acquièrent un allongement excessif qui a quelque ressemblance avec une queue de cheval, on la désigne par le nom de *plique en queue*, *plique solitaire*. Enfin les cheveux se collent-ils ensemble, s'agglomèrent-ils pour former une espèce de feutrage informe, on la nomme *plique en masse*.

De toutes les diverses espèces de pliques, celle dite *en mèche* attaque le plus ordinairement les Polonais ; encore se borne-t-elle le plus souvent à une ou deux touffes de cheveux. La plique solitaire est infiniment rare, et est toujours l'apanage du sexe féminin ; c'est cette variété que l'on conserve dans les cabinets comme un objet de curiosité, à cause de la longueur étonnante qu'elle peut acquérir avec le temps (1) ; quant à la plique dite *en masse*, elle peut se développer chez les individus de tout sexe pourvus d'une chevelure épaisse.

Quant à l'origine de la plique, si l'on parcourt la majeure partie des auteurs qui en ont traité, on voit qu'ils ne s'accordent nullement entre eux sur ce point. Les fables plus ou moins absurdes, qui ont même été rapportées à ce sujet, devraient seules suffire pour faire élever des doutes sur cette prétendue maladie. *Joachim Pistorius* dit que la plique débuta en Pologne vers l'an 1160. *Sauvages* rapporte, d'après *Eradel*, que ce ne fut qu'en 1287

---

(1) J'ai vu dans le Muséum d'histoire naturelle de Dresde plusieurs pliques de cette espèce remarquables par leur longueur prodigieuse ; toutes avaient appartenu à des femmes qui les avaient probablement conservées pendant toute leur vie. En les examinant de près, on pouvait apercevoir au milieu des masses de cheveux qui les composaient, des brins de paille, des restes de plumes, des lentes, et autres saletés qui attestaient l'insigne malpropreté des individus qui les avaient portées.

que le *trichoma* se répandit de la Tartarie et de l'Ukraine en Lithuanie et en Pologne. *Conor*, dans l'histoire de ce royaume, raconte que les Mongols ayant mis dans des sacs empoisonnés les cœurs et les têtes des Polonais, les jetèrent dans toutes les sources, et que tous ceux qui burent de cette eau furent incontinent attaqués de la plique. *Géhéma*, dans son *Epist. ad* Bentekoé, *de plicâ polonicâ*, partage cette dernière idée ; il assure que la cause du trichoma réside dans certaines eaux de la Pologne, dont l'usage, soit en boisson, soit sous la forme de bain, suffit pour la produire. Il confirme ce qu'il avance par l'exemple de deux soldats, qui n'eurent pas plus tôt plongé leur tête dans un certain étang, que leurs cheveux se nouèrent en plusieurs endroits. *Sennert*, tout en avouant qu'il regarde la malpropreté des Polonais et leur mauvaise nourriture comme des causes propres à favoriser le développement de la plique, ajoute que « la principale paraît résider « dans un défaut héréditaire, qui passe des pères aux enfans, et « qui consiste dans la trop grande ouverture des pores et des poils « bulbeux qui sont logés sous la peau du crâne, et qui fait que le « suc nourricier, épais et gluant, qui est produit par les alimens « grossiers et les eaux impures, est passé, au moyen de la cha- « leur qu'excite l'usage de l'eau-de-vie, dans les cavités des che- « veux, et, suintant par leurs pores, produit cette horrible ma- « ladie. »

D'autres auteurs, d'ailleurs très-recommandables, tels que *Hirschel*, *Stabel*, *Gottlob*, *Hephraim Herman*, regardent la plique comme une maladie des plus graves, occasionnée par un virus particulier circulant dans la masse des humeurs, ne produisant l'entrelacement des cheveux qu'après avoir donné lieu aux symptômes les plus alarmans, attaquant même les individus qui sont chauves, et se portant alors sur les ongles, qui prennent un accroissement prodigieux.

Les docteurs *Franck*, *Jean Wolfram*, considèrent le *trichoma* comme une modification de la siphilis; ils tirent leurs conséquences

de ce que, semblable à cette dernière maladie, la plique se communique par le coït, se transmet des pères aux enfans, et se guérit comme elle par l'emploi du mercure. . . . Enfin, M. *Delafontaine* combat cette dernière opinion; il prétend que le *kolton* n'est point une variété de la maladie vénérienne, et cite des cas où les mercuriaux ont été nuisibles.

Je ne discuterai pas séparément tant d'opinions aussi contraires; quelques-unes ne pourraient même l'être sérieusement dans l'état actuel de nos connaissances; mais comme toutes s'accordent à considérer la plique comme une affection pathologique, c'est ce point seul que je tâcherai de réfuter; et j'aurai, je pense, atteint ce but, si je parviens à prouver, par des faits, que la plique n'est pas réellement endémique; qu'elle n'est point le produit d'un virus particulier; qu'elle n'est pas contagieuse; qu'elle n'est point un symptôme de la siphilis; enfin qu'elle n'est pas une maladie, puisqu'elle n'apporte aucun dérangement dans les fonctions vitales.

Je dis que la plique n'est point réellement endémique, parce qu'il est en effet constant qu'elle n'attaque pas indifféremment toutes les classes des habitans; on ne l'observe guère que chez les Juifs et les paysans polonais, c'est-à-dire, parmi les individus les plus sales de la terre, qui, étrangers aux moindres soins de proprété, sont encore imbus des préjugés les plus absurdes sur son développement, que quelques-uns regardent comme l'effet d'un sortilége; que dans les villes où règne la propreté on voit à peine quelques personnes qui en soient atteintes, et qu'il suffit de porter les cheveux courts pour en être préservé; d'où je crois pouvoir conclure que la plique n'est pas endémique, puisqu'elle épargne constamment des individus qui sont soumis d'ailleurs aux mêmes influences.

Je dis également qu'elle n'est point produite par un virus particulier; en effet, si ce prétendu virus existait, pourquoi n'agirait-il

pas à la manière des autres virus siphilitique, variolique, etc., et n'étendrait-il pas comme eux au loin ses ravages ? Pourquoi, en supposant qu'il ne puisse avoir d'influence que dans le climat de la Pologne, n'attaque-t-il pas indifféremment toutes les classes des habitans ? N'en serait-il pas de même si la cause de la plique existait dans les eaux de ce pays, puisque tous en font un égal usage? Enfin les étrangers n'en seraient-ils pas eux-mêmes atteints au bout d'un certain temps ? Cependant rien de tout cela n'a lieu : l'observation la plus sévère prouve que les habitans des villes en sont presque tous exempts ; que plusieurs colonies allemandes, établies depuis long-temps dans diverses contrées de la Pologne, n'en sont point atteintes ; que les étrangers, quelque long que soit leur séjour, ne la contractent jamais ; et que c'est à la propreté seule que peut être rapportée cette exemption constante. Or, je le demande, doit-on attribuer à un virus, et classer parmi les maladies les plus terribles, un simple entrelacement des cheveux, que le moindre soin peut toujours à coup sûr faire éviter?

Pour appuyer ce que j'avance, je citerai encore l'exemple des Juifs de la Pologne, qui ont conservé dans cette contrée l'habillement et les antiques usages de leurs pères : ils ont l'habitude de se raser le sommet de la tête, et ne conservent que deux touffes de cheveux qu'ils laissent croître de chaque côté sur leurs oreilles : comme ils n'en sont pas plus soigneux que les paysans de ce même pays, ils sont presque tous atteints de la plique ; ils y sont même d'autant plus sujets, que leurs cheveux noirs et naturellement frisés ont déjà tendance par eux-mêmes à se mêler et à se confondre ; mais en revanche leur barbe longue et touffue en est toujours exempte, parce qu'à l'exemple des Orientaux, ils en ont un soin extrême, et que chaque jour ils la peignent : or, si la plique était produite par un virus, comment expliquer l'exemption constante de cette partie du système pileux chez des sujets

qui en sont atteints? N'est-il pas aisé de voir qu'un peu plus de soin de leur tête en préserverait leurs cheveux aussi-bien que leur barbe.

Quant au caractère contagieux de la plique, je ne doute pas qu'elle ne puisse être héréditaire, et qu'elle ne se transmette avec la malpropreté qui la produit de génération en génération chez des gens qui n'y font nulle attention, ou qui, par un préjugé ridicule, la regardent comme un talisman qui les protége contre tout mal. Mais je ne puis croire que le simple contact d'un bonnet qui a servi à un individu pliqué puisse la communiquer : rien n'est en effet plus commun que de voir des pères de famille atteints du *kolton* faire porter leurs habits à leurs enfans, sans que ces derniers s'en ressentent. Pendant les désastreuses campagnes de 1812 et 1813, un nombre infini de malheureux soldats français prisonniers de guerre, et presque entièrement dépouillés, furent conduits en Pologne ; ils ont habité pendant un long espace de temps avec les Juifs et les paysans de ce pays, se sont couverts de leurs vêtemens, ont partagé leur nourriture et leur couche ; si la plique eût été susceptible de se communiquer par contagion, jamais circonstance ne fut plus favorable ; cependant il est constant que pas un seul n'en a été atteint.

Ne pourrait-on pas également demander à ceux qui regardent le *trichoma* comme une modification de la siphilis pourquoi cette dernière maladie, qui s'annonce chez tous les peuples par une série de symptômes à peu près semblables, ferait-elle exception pour les habitans de la Pologne ?... D'ailleurs le mode identique de transmission sur lequel ils se fondent ne me paraît rien moins que certain ; car je pense que la plique ne se communique point par le coït ; ce que je puis encore prouver par l'exemple des prisonniers français, qui ont eu impunément un long commerce avec des paysannes polonaises atteintes du *kolton*. On voit également tous les jours des parens ayant les cheveux pliqués donner

l'existence à des enfans qui en sont exempts (1). Enfin ne pourrait-on pas leur dire que les Polonais avaient leurs cheveux entrelacés depuis des siècles, lorsque la siphilis fut introduite en Europe ; et que, si les mercuriaux ont quelquefois réussi, c'était sans doute parce que cette maladie existait chez des individus atteints de la plique?

Un grand nombre d'auteurs, tels que *Schlegel*, *Jourdan* et autres, attestent que la section des cheveux pliqués détermine de vives douleurs, et est en outre quelquefois suivie des accidens les plus fâcheux. Je pourrais opposer à la première de ces propositions les expériences de M. *Larrey*, qui assure que ces mêmes cheveux ne répandent jamais de sang lorsqu'on les coupe, et qu'ils sont absolument dénués de sensibilité. Quant aux accidens consécutifs, je pense qu'il serait imprudent de couper sans précaution une plique d'une certaine étendue, produite surtout, comme il arrive quelquefois, par les sueurs qui ont terminé une maladie grave : il suffit d'avoir quelques notions dans l'art de guérir pour comprendre le mal que pourrait produire, dans cette circonstance, la sensation du froid sur la tête, qui, répercutant la transpiration, occasionnerait de graves accidens. Mais je crois que, lorsque la plique est ancienne, ou qu'elle est peu considérable, elle peut toujours être enlevée sans aucun risque, pourvu qu'on suive en ce moment les règles de l'hygiène. Je rapporterai même une circonstance où la coupe des cheveux pliqués, faite à la vérité par un temps chaud mais néanmoins sans aucune précaution, n'a été suivie d'aucune suite fâcheuse. Dans le courant de l'année 1813, les pertes qu'éprou-

---

(1) M. *Delafontaine* cite le cas d'un individu venu au monde avec les cheveux pliqués. Ne pourrait-on point objecter que les cheveux de cet enfant, ayant acquis un développement prématuré, s'étaient agglutinés et réunis en mèches par le moyen du liquide onctueux qui les entourait avant la naissance ?

vaient les Russes forcèrent leur gouvernement à faire des levées considérables ; mille à douze cents recrues des pays environnans furent amenées dans la forteresse de Bobruisk, où j'étais alors moi-même prisonnier de guerre (1) ; là tout homme jugé capable de servir eut la moitié de la tête rasée, afin qu'en cas de désertion il fût facilement reconnu. Un grand nombre étaient atteints de la plique ; mais, malgré leurs cris et leurs gémissemens, ils furent tondus comme les autres. Curieux de connaître le résultat de cet événement, j'accompagnai chaque jour le médecin russe chargé de les surveiller, et j'ose affirmer qu'il ne s'en suivit aucun accident.

Quant à cette variété du *trichoma* dont parlent quelques auteurs, et décrite par *Saxonius* sous le nom de *fille*, attaquant les ongles, qui deviennent noirs, raboteux, et simulent, quand leur accroissement est achevé, la corne d'un bouc, je n'ai point de preuves suffisantes pour la révoquer en doute ; mais, en supposant qu'elle existe, je la crois infiniment rare et étrangère à la plique, puisque cette variété ne s'est jamais offerte à mon observation.

Enfin, je pourrais ajouter que ceux qui regardent le *kolton* comme la cause du peu de population de la Pologne se trompent évidemment, et devraient accuser de préférence le sol ingrat de ce pays et l'état d'esclavage de ses habitans, plutôt qu'une affection

---

(1) Fait prisonnier dans la ville de Minsk le 16 novembre 1812, j'en partis le 20 avril de l'année suivante, pour être transporté avec d'autres officiers sur les bords du Wolga. En passant par Bobruisk, j'obtins du commandant de cette forteresse la permission d'y séjourner pour y donner mes soins à un grand nombre de malheureux soldats français qui s'y trouvaient presque abandonnés dans des casemates qui leurs servaient d'hôpitaux. C'est dans ce lieu, où je suis resté pendant quatorze mois, que j'ai eu principalement occasion d'observer la plique, qui est très-commune dans cette contrée.

qui n'est déjà plus qu'illusoire aux yeux de plusieurs médecins polonais. On a d'ailleurs observé que les lieux où l'on rencontre le plus d'individus atteints de la plique sont aussi peuplés, toutes choses égales d'ailleurs, que ceux où elle est moins fréquente. J'ajouterai que ceux qui en sont affectés jouissent tous d'une santé parfaite, qu'ils sont aussi vigoureux, et qu'ils vivent aussi longtemps que ceux qui ne le sont pas; et que l'on ne peut en conséquence donner le nom de *maladie* à une affection qui n'apporte aucun dérangement dans les fonctions de la vie.

Après avoir tâché de prouver, par les faits que je viens de rapporter, que la plique n'est point une affection pathologique, j'examinerai maintenant quelles sont les causes qui me paraissent contribuer à sa formation, et quel est le mécanisme de son développement.

Je place au nombre des causes tendant à favoriser le développement du *kolton* chez les Polonais, la température chaude et humide qui règne dans l'intérieur de leurs habitations, transformées en une sorte de bain de vapeur par la fumée d'un poêle, souvent sans cheminée, qui les entretient dans une transpiration continuelle; la saleté dégoûtante au milieu de laquelle ils vivent; l'habitude qu'ils ont de porter constamment un épais bonnet de laine qu'ils ne lavent jamais; l'insigne incurie qu'ils ont de leurs cheveux, qu'ils ne peignent point; enfin le défaut de lit, qui oblige la plupart de ces malheureux à s'étendre sur un sol humide, ou sur une peau de mouton remplie de poussière. Que l'on réfléchisse un instant sur l'action de ces causes réunies, et l'on sentira combien elles doivent avoir d'influence sur le développement de la plique.

D'un autre côté, si l'on examine les cheveux à l'aide d'un microscope, on voit qu'ils ne présentent point, comme à l'œil nu, une surface lisse et polie, mais qu'ils paraissent comme hérissés

d'une infinité de petites pointes saillantes extrêmement fines et déliées. Tant que les cheveux sont peignés, jamais ces pointes ne s'engagent et ne s'engrènent ensemble ; mais, comprimés sans cesse les uns sur les autres par l'action contentive d'un bonnet, ils finissent par s'unir intimement entre eux.

La rétention de l'humeur perspiratoire qui s'exhale des pores du cuir chevelu contribue encore puissamment à la formation de la plique. Interceptée, en effet, par le bonnet crasseux du Polonais, devenu un corps imperméable, cette humeur onctueuse ne pouvant s'évaporer au-dehors, reflue vers les cheveux, augmente encore l'état d'humidité dans lequel ils se trouvent, et favorise leur entrecroisement en les collant ensemble.

Les cheveux forment alors des mèches plus ou moins grosses, et qui prennent une multitude de formes, suivant leur quantité, leur longueur, et leur mode d'entrelacement. Le mécanisme de leur agglutination est analogue à celui qui a lieu dans l'opération du feutrage (1).

Il arrive aussi quelquefois que l'humeur transpiratoire acquiert par sa rétention prolongée un caractère d'acrimonie ; elle devient une cause irritante qui peut déterminer à la longue sur le cuir chevelu diverses excoriations qui finissent par rendre une suppuration sanieuse et sanguinolente : les cheveux s'en imprègnent, et lorsqu'on les coupe dans cet état d'humidité, la pression exercée sur eux au moyen des ciseaux détermine l'écoulement de ce fluide, qui semble alors sortir de leur intérieur. Voilà ce qui me paraît avoir donné lieu à ce prétendu saignement des cheveux décrit par tant d'auteurs, qu'un examen plus attentif eût

---

(1) MM. *Gasc* et *Damiron* ont obtenu un feutrage artificiel avec les cheveux, en les traitant à la chaleur comme les poils, et en se servant d'eau légèrement gommée.

détrompés en les éclairant sur la véritable source de ce suintement.

Si les causes que je viens d'énoncer suffisent pour occasionner le développement de la plique chez un individu bien portant, on conçoit qu'elles agiront avec beaucoup plus d'énergie si le même sujet est alité pendant un certain temps pour une cause morbide quelconque ; il suffit de savoir qu'un grand nombre de maladies se terminent par des sueurs abondantes, pour comprendre comment certaines pliques ont pu se former avec rapidité, et en imposer à des yeux prévenus, qui les regardent alors comme une crise heureuse, et comme la fixation désirée du prétendu virus.

Il est en effet remarquable combien est grand le préjugé du peuple sur la formation du *trichoma :* quelqu'un a-t-il déjà un feutrage, un entrelacement de cheveux, s'il lui survient quelque malaise, il en accuse aussitôt la plique. Aucune maladie n'est exempte de cette inculpation, fièvres, rhumatismes, névroses, etc., tout est considéré comme des symptômes qui lui sont propres ; persuadé d'ailleurs qu'il existe dans le torrent de la circulation une humeur particulière qui l'engendre, il s'imagine en porter le germe, et dès-lors il évite tout ce qui pourrait en empêcher l'augmentation ; bien plus même, si la plique n'augmente pas selon lui assez vite, il a recours à quelque empirique, qui, partageant son avis, se hâte d'entourer sa tête de certains emplâtres ou d'autres corps gras, qui, lutant en quelque sorte les cheveux, ne peuvent manquer de produire l'effet désiré. L'Esculape s'applaudit alors de ses talens : le prétendu malade se croit sauvé, et consentirait à tout perdre plutôt que de se laisser enlever sa plique.

Je terminerai en faisant encore observer que, quelle que soit l'espèce de plique, on n'observe aucune différence dans la grosseur, la souplesse et le calibre des tuyaux capillaires. Les cheveux qui entrent dans leur composition ne sont jamais pliqués

à leur racine ; ce n'est qu'à quelques lignes du cuir chevelu que commence leur entrelacement. Or, il me semble que cela ne pourrait être si les cheveux étaient réellement malades ; car à coup sûr la partie la plus voisine du bulbe serait le plus particulièrement affectée. Ceci explique au contraire comment les cheveux pliqués peuvent continuer à prendre de l'accroissement.

Enfin, analysés chimiquement par M. *Vauquelin*, ces mêmes cheveux ont donné à peu près les mêmes résultats que des cheveux non pliqués soumis aux mêmes expériences.

Traitement de la Plique.

Il paraîtra sans doute étonnant de me voir proposer une méthode de traitement pour la plique, après l'avoir considérée comme n'étant qu'un effet de la malpropreté. Mais, comme il est du devoir du médecin d'entrer dans tout ce qui concerne l'hygiène, et qu'appelé pour traiter cette maladie chimérique, il aura besoin de combattre les préjugés les plus enracinés, je ne regarde pas comme une chose inutile d'entrer dans quelques détails sur cet objet.

La plique ne doit jamais être coupée sans que préalablement l'individu qui la porte ne consente à s'en laisser débarrasser. Ce moyen est quelquefois de la plus grande conséquence. Un médecin polonais assure qu'un époux, après avoir épuisé en vain tous les moyens pour engager sa femme à se laisser enlever une plique d'une certaine étendue, prit le parti d'en faire lui-même la section pendant son sommeil. La dame, ne se doutant de rien à son réveil, se lève et vaque tout le jour à ses affaires ; mais le lendemain, s'apercevant qu'elle n'a plus sa plique, elle est tout à coup saisie d'effroi, et tombe grièvement malade. Ce fait doit suffire pour montrer combien il est utile de guérir d'abord l'imagination

erronée de ceux qui ont le *trichoma*, et de les mettre avant tout au-dessus du sinistre et ridicule préjugé qui le domine.

Il serait également dangereux, ainsi que je l'ai dit plus haut, de couper une plique récente succédant à une maladie grave, parce que le froid qui frapperait la tête pourrait supprimer la transpiration ou la sueur, et donner lieu aux symptômes les plus fâcheux. Dans ce cas, il faudrait attendre l'entier rétablissement avant d'en entreprendre la section.

S'il existait de l'irritation sur le cuir chevelu, il faudrait, avant d'enlever les cheveux pliqués, bassiner la tête avec des décoctions émollientes; des pommades adoucissantes conviendraient également pour calmer les parties irritées.

Dans le cas où il y aurait complication de la teigne ou de quelque autre exanthême, il convient d'abord de nettoyer la tête, et de la débarrasser de la plique. On traitera ensuite ces différentes affections suivant les règles de l'art.

Je pense qu'il serait avantageux de faire succéder pendant quelque temps à la section des cheveux pliqués l'usage des lotions adoucissantes, et de couvrir ensuite la tête avec un bonnet de toile, recouvert d'un autre plus chaud, si la saison est froide, afin que la transpiration n'éprouve aucun dérangement.

Comme les cheveux coupés pourraient avoir en croissant de la tendance à se mêler de nouveau, il faudra mettre en œuvre tous les moyens de propreté, afin de s'opposer à leur nouvel entrelacement. Enfin je pense que le moyen le plus sûr d'empêcher la formation de la plique chez les Polonais serait de les engager à porter habituellement leurs cheveux courts.

Je terminerai cette dissertation en rappelant que j'ai évité avec soin toute hypothèse; je me suis borné à la simple exposition des faits et des conséquences qui m'ont paru s'ensuivre. Puisse ce

faible travail jeter quelque lumière sur une affection qui me paraît avoir été mal connue jusqu'à ce jour, mon but sera rempli ! Déjà plusieurs médecins illustres par leur sagacité et l'étendue de leurs connaissances, au nombre desquels se trouvent MM. le professeur *Richerand*, le baron *Larrey*, *Roussille-Chanseru*, partagent l'opinion que je défends. Encore quelque temps, et la médecine, qui marche à grands pas vers la perfection, regardant la plique sous le même point de vue que je viens de l'envisager, s'empressera d'effacer son nom de la liste, déjà trop nombreuse, des maux qui assiégent l'humanité.

ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ ΑΦΟΡΙΣΜΟΙ.

Α'.

Ο βίος βραχυς, ἡ δὲ τέχνη μακρη, ὁ δὲ καιρὸς οξυς, ἡ δὲ πειρα σφαλερὴ, ἡ δὲ κρισις χαλεπὴ δει δὲ ὲ μόνον εωυτον παρεχειν τα δεοντα, ποιουντα, ἀλλὰ καὶ τον νοσεοντα, καὶ τὲς παρεοντας, καὶ τα ἔξωθεν. (ΤΜΗΜΑ ΠΡΩΤΟΝ, ἀφορ. ά.)

Β'.

Τὰ κρινόμενα καὶ τα κεκριμενα αρτιος μὴ κινέειν μήδε νεοτεροποιέειν μὴπε φαρμαχίνσι μητε ἄλλοισιν ερεθίσμοισιν, ἀλλά ἐᾶν. (ΤΜΗΜΑ ΠΡΩΤΟΝ, ἀφορ. κ'.)

Γ'.

Α δει ἄγειν ὅχε ἄν μαλιστα ρέτη ἡ φυσις ταυτὴ ἄγειν διὰ των ξυμφερόντον χωρίων. (ΠΜΗΜΑ ΤΡΩΤΟΝ, αφορ. κά.)

Δ'.

Ιδρῶτες πυρεταίνεσιν ἦν αρξωνται αγαθοὶ, τριταῖοι καὶ πεμπταῖοι καὶ εβδομαῖοι, καὶ εννεαταῖοι, καὶ ενδεκαταῖοι, καὶ τεναρεσκαιδεκαταῖοι, καὶ επτακαιδεκαταῖοι, καὶ μὶν καὶ εἰκοστῇ, καὶ εβδόμη καὶ εἰκοστῇ, καὶ τρικοστῇ πρωτη, καὶ τρικοστῇ τετάτῃ ὅτοι γὰρ οἱ ἱδροτες, νέσες κρίνεσι οἱ δὲ μὴ ὅτω γινόμενοὶ θανατον σημαινονσὶ, καὶ πονὲς, καὶ μὴκος νέσε, καὶ υπωτροπὶασμες. (ΤΜΗΜΑ ΤΕΤΑΡΤΟΝ, ἀφορ. λς')

Ε'.

Οκε ἔνι τῷ σωματος ἱδρῶς, ενταῦτα φραζεὶ τὴν νεσον. (ΤΜΗΜΑ ΤΕΤΑΡΤΟΝ, ἀφορ. ·χν)